



Lycée Claudel



CHARTRE D'UTILISATION DE LA TABLETTE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE *Niveau Collège*



Adopter une attitude responsable

- ✓ Tu peux utiliser ta tablette seulement si ton professeur te l'a autorisé.
- ✓ Tu dois te servir de ta tablette et non celle de tes amis.
- ✓ Il est de ta responsabilité de charger ta tablette chaque soir à la maison. Si elle n'est pas chargée, tu ne pourras pas l'utiliser.
- ✓ Il est de ta responsabilité d'éteindre et de ranger ta tablette lorsque le professeur le demande.
- ✓ Tu dois ranger tes documents (fiches de travail, photo...) dans ta tablette pour être capable de les retrouver rapidement.
- ✓ Tu ne pourras utiliser que ton compte de messagerie @claudel.org.
- ✓ Cette messagerie ne doit pas servir à diffamer, injurier et communiquer des fichiers dont tu n'as pas les droits. La cyber intimidation est un délit, et est punie par la loi.
- ✓ Les photos prises en classe doivent avoir une utilisation scolaire seulement.
- ✓ Tu ne dois pas filmer ou photographier des personnes sans leur autorisation (*respect du droit à l'image*)
- ✓ Tu pourras mettre en ligne des documents (photos, vidéo, texte...) **uniquement avec l'accord** de ton professeur.
- ✓ Tu es responsable de sécuriser le rangement de ta tablette dans ton casier fermé à clef.
- ✓ Tu ne peux utiliser ta tablette lors des interclasses, elle doit donc être rangée dans ton sac de façon sécuritaire.
- ✓ Toute tentative de déblocage, de « jailbreak » de la tablette sera punie.

A Ottawa, le

L'élève

Les parents